



Foire aux questions (FAQ) - Facture de club pour les cotisations du Rotary International (RI)

Quand est-elle envoyée?	La facture de club pour les cotisations per capita du RI est envoyée deux fois par an, mi-janvier et mi-juillet.
Qui l'envoie?	La facture est envoyée depuis le siège central du Rotary International (Evanston / USA) par e-mail.
Qui la reçoit?	Par e-mail: Les dirigeants du club, si enregistrés en tant que tels dans la base de données du RI avec une adresse électronique valide Important: veuillez ajouter l'adresse e-mail riclubfinance@rotary.org à votre liste des contacts afin d'éviter que les e-mails soient rejetés ou détectés comme indésirables (SPAM).
Que faire si votre club ne l'a pas encore reçue?	Si avant la fin janvier ou juillet votre club n'a pas encore reçu de facture, les dirigeants (après avoir créé un compte Mon Rotary en ligne) peuvent télécharger une copie, ainsi que les détails, sous www.rotary.org > Mon Rotary > Gestion > Administration du club > Facture de club
Comment est-elle calculée?	La facture est calculée sur la base du nombre de membres actifs au 1er janvier/1er juillet déclarés dans Mon Rotary ou dans la base de données intégrée (alternatives: information reçue par email ou fax par le Rotary International) . Si votre club utilise le système d'intégration de données, il met à jour son système local et non la base du Rotary
Quand le paiement est-il dû?	Le paiement est dû dès réception de la facture et le montant n'est pas modifiable .
Quelle période est couverte?	La facture de club couvre les six mois à venir - fact. de janvier: <i>période janvier-juin</i> / fact. de juillet: <i>période juillet-décembre</i>
Quel est le montant à régler?	Juillet 2017/Janvier 2018: \$30.00 par membre actif- 2018/2019: \$32.00 - 2019/2020: \$34.00
Quel taux de change est appliqué aux paiements?	Les taux de change du Rotary sont mis à jour chaque mois. Les paiements sont crédités au taux de change officiel du Rotary en vigueur à la réception du paiement . Les taux actuels sont disponibles sous la page: www.rotary.org/myrotary/fr/exchange-rates
Combien coûte le Conseil de Législation?	Une fois par an, avec la facture de juillet, un montant supplémentaire de \$ 1.00 par membre actif est facturé. Il s'agit de la redevance pour le financement du prochain Conseil de Législation.
Que sont les cotisations pro rata?	Les cotisations pro rata facturées concernent le semestre précédent . Chaque nouveau membre admis en cours de semestre paie une cotisation mensuelle égale à 1/12e de la cotisation annuelle, jusqu'à la période suivante.
Sont-elles remboursables?	Le Rotary ne rembourse pas aux clubs les cotisations des membres qui quittent le club pendant le semestre.
Quels abonnements aux magazines sont facturés par le RI?	Les abonnements au "The Rotarian" (en anglais) sont facturés par le RI chaque semestre. Les magazines régionaux ("Le Rotarien") ne sont PAS facturés par le RI . Les abonnements "offerts/payés par le club", concernent les non-Rotariens ou membres d'honneur.
Intéressé par la Citation Présidentielle?	Un des critères pour obtenir la Citation Présidentielle est de régler les factures semestrielles à réception dans leur totalité. Consulter Mon Rotary pour de plus amples informations sur la Citation présidentielle.
Comment obtenir des informations sur la facture de club?	Plus d'informations sont disponibles sur www.rotary.org > Mon Rotary > Gestion > Administration du club > Facture de club > En savoir plus, ainsi que dans le Manuel du Trésorier.